

ACTION URGENTE

MEXIQUE : DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN DANGER APRÈS LE MEURTRE D'UNE DES LEURS

Josefina Reyes, militante des droits humains, a été abattue le 3 janvier 2010 par des hommes non identifiés dans l'État de Chihuahua, au Mexique. Elle avait dénoncé le grand nombre de violations commises par les militaires déployés dans la région pour lutter contre le crime organisé. La vie d'autres défenseurs des droits humains est en danger.

Le 3 janvier, un groupe d'hommes armés a tenté d'enlever Josefina Reyes devant un magasin de la municipalité de Guadalupe, à l'est de la ville de Ciudad Juárez, dans l'État de Chihuahua. D'après un témoignage, elle s'est débattue et ses agresseurs lui ont déclaré : « *tu te crois forte parce que tu es avec les organisations* » avant de lui tirer dans la tête.

Depuis 2008, Josefina Reyes participait à des actions menées pour protester contre les violences commises par le crime organisé et contre les violations des droits humains perpétrées par l'armée dans la région. En août 2009, elle avait pris part à un forum contre la militarisation et la répression à Ciudad Juárez, afin de dénoncer la multiplication des violations des droits fondamentaux commises par des militaires.

Amnesty International pense que les défenseurs des droits humains de Ciudad Juárez qui ont participé à ces actions aux côtés de Josefina Reyes et qui appartiennent à la Coordination des organisations de la société civile de cette ville risquent également d'être victimes de tentatives d'intimidation et d'agressions. Cipriana Jurado, une autre militante des droits humains qui a travaillé en étroite collaboration avec Amnesty International sur des cas de violations imputables à l'armée, pourrait notamment être prise pour cible.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- Exhortez les autorités à faire le nécessaire pour que Cipriana Jurado et les autres défenseurs des droits humains de la Coordination des organisations de la société civile de Ciudad Juárez bénéficient immédiatement d'une protection efficace, conformément à leurs souhaits ;
- demandez-leur instamment de mener sans délai une enquête approfondie et impartiale sur le meurtre de Josefina Reyes, de rendre publiques les conclusions de ces investigations et de déférer à la justice les responsables présumés de cet homicide.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 16 FEVRIER 2009 :

Ministre de l'Intérieur :

Lic. Fernando Francisco Gómez-Mont
Secretaría de Gobernación
Bucareli 99, 1er. piso,
Col. Juárez, Del. Cuauhtémoc,
México D.F., C.P.06600, Mexique
Fax : +52 55 5093 3414

Courriers électroniques :

secretario@segob.gob.mx

**Formule d'appel : Señor Secretario, /
Monsieur le Ministre,**

Procureur général de la République :

Arturo Chávez Chávez
Procurador General de la República
Procuraduría General de la República
Av. Paseo de la Reforma n° 211-213,
Col. Cuauhtémoc, Del. Cuauhtémoc
México D.F., C.P. 06 500, Mexique
Fax : +52 55 5346 0908

Courriers électroniques :

ofproc@pgr.gob.mx

**Formule d'appel : Señor Procurador
General, / Monsieur le Procureur
général,**

Gouverneur de l'État de Chihuahua :

Lic. José Reyes Baeza Terrazas
Gobernador del Estado de Chihuahua,
Palacio de Gobierno, 1er piso,
C. Aldama #901, Col. Centro,
Chihuahua, Estado de Chihuahua,
C.P. 31000, Mexique

**Fax : +52 614 429 3300 (puis
composez le 11066)**

**Formule d'appel : Señor Gobernador, /
Monsieur le Gouverneur,**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Date : 5 janvier 2010

Veillez également adresser des copies de vos appels à la Commission des droits humains de l'État de Chihuahua, fax : +52 614 410 0828, ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

MEXIQUE : DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN DANGER APRÈS LE MEURTRE D'UNE DES LEURS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis 2007, la violence liée au crime organisé s'est intensifiée au Mexique : les médias ont signalé plus de 14 000 homicides imputables aux cartels de la drogue. La majorité de ces meurtres ont eu lieu à Ciudad Juárez, dans l'État de Chihuahua. Le gouvernement du président Calderón a envoyé plusieurs milliers de policiers fédéraux et plus de 50 000 militaires dans les zones les plus touchées, en particulier à Ciudad Juárez, afin de lutter contre ces cartels. Cependant, la violence n'a pas diminué pour autant. Au contraire, d'après la Commission nationale des droits humains (CNDH), le nombre de cas signalés de violations commises par des militaires, notamment des homicides, des actes de torture, des détentions arbitraires et des perquisitions illégales, a été multiplié par six entre 2006 et 2008. Ces affaires donnent généralement lieu à des enquêtes et des procès au sein du système judiciaire militaire ; l'impartialité et l'indépendance des investigations ne sont donc pas garanties et l'immense majorité des auteurs demeurent impunis. Par conséquent, les victimes et leurs familles sont privées du droit à un recours utile et les militaires savent qu'il est très peu probable qu'ils aient à rendre des comptes.

AU 01/10, AMR 41/005/2010, 5 janvier 2010

